



Volume 1 no 22 - Le 16 février 2016

Flash Info 9 février 2016

Voici votre Flash Info, une publication hebdomadaire du SPGQ qui vous propose un survol de l'actualité touchant votre syndicat. Si des événements exceptionnels surviennent, le SPGQ vous en transmettra les détails dans les plus brefs délais par le biais d'envois de dernière heure.

Bonne lecture!

Négociation de la fonction publique

État d'avancement au 15 février 2016

Pour connaître les détails à la suite de la rencontre de négociation tenue le 11 février, [consultez le plus récent INFO-NÉGO](#) qui résume cette rencontre et les sujets abordés entre le comité de négociation de l'unité fonction publique du SPGQ et les représentants du Conseil du trésor.

Consultations prébudgétaires

Le SPGQ présente un mémoire

Le 9 février 2016, le SPGQ a présenté un mémoire lors des rencontres prébudgétaires du ministre des Finances Carlos Leitão. Ces consultations prébudgétaires ont lieu chaque année en vue de la préparation du budget. Des groupes représentant le monde des affaires, les syndicats et les organismes y sont conviés.

Demandes d'autorisation pour les forages pétroliers de l'île d'Anticosti

Le SPGQ réagit aux propos du premier ministre

Le 10 février, le président du SPGQ, Richard Perron, a réagi à [un article de Radio-Canada](#) dans lequel le premier ministre Philippe Couillard déclarait que les fonctionnaires obéiront aux ordres du gouvernement lorsqu'ils se prononceront sur les demandes d'autorisation pour les forages pétroliers de l'île d'Anticosti.

M. Couillard avait déjà signifié son intention de tout faire pour empêcher les fracturations hydrauliques sur cette île du golfe Saint-Laurent. Questionné sur le poids de ses déclarations dans l'analyse qui sera faite des impacts environnementaux, M. Couillard a expliqué que les fonctionnaires impliqués dans le dossier devront en tenir compte. « Ils feront ce qu'on leur dira », a-t-il dit dans un point de presse.

Consultez [l'entrevue du président accordée à Benoît Dutrizac](#) et [celle au quotidien Le Devoir](#).



Projet de loi n° 87 facilitant la divulgation d'actes répréhensibles

Le SPGQ a présenté un mémoire

Le 15 février, le SPGQ a présenté à l'Assemblée nationale du Québec un mémoire lors des consultations particulières et auditions publiques sur le projet de loi n° 87 qui vise à faciliter la divulgation d'actes répréhensibles dans les organismes publics.

Lire le [communiqué](#) diffusé à cet effet et le [mémoire](#) du SPGQ. Lire également [l'article publié par le quotidien Le Devoir](#).

Pour dénoncer l'absence de bonne foi dans les négociations

Le SPGQ manifestera devant les bureaux des députés

Le 22 février, des membres du Syndicat de professionnelles et professionnels du gouvernement du Québec (SPGQ) manifesteront devant les bureaux de circonscription de plusieurs députés afin de les sensibiliser à l'importance du personnel professionnel pour les services publics et l'économie du Québec. Ils dénonceront également l'absence de négociation de bonne foi dans le contexte du renouvellement de leur convention collective échue depuis le 31 mars 2015.

Pour en savoir plus sur cette action du SPGQ, communiquez avec votre déléguée ou délégué.

Pour les députés qui ont brillé par leur absence

Le SPGQ manifestera devant l'Assemblée nationale

Le 23 février, des membres du Syndicat de professionnelles et professionnels du gouvernement du Québec (SPGQ) manifesteront devant l'Assemblée nationale à Québec (à l'angle des rues Saint-Amable et des Parlementaires), de 7 h 30 à 9 h 15. Ils remettront des lettres à l'attention du président de l'Assemblée nationale afin de dénoncer les députés qui, la veille, ont brillé par leur absence à un rendez-vous sollicité par le SPGQ.

Pour en savoir plus sur cette action du SPGQ : actionmob@spgq.qc.ca.

Grève du SPGQ

Impacts à Retraite Québec

Au sein de Retraite Québec, principalement dans le secteur des régimes de retraite (ex CARRA), le secteur informatique procédera à une importante « livraison » du système RISE qui assure la gestion de toutes les opérations reliées aux régimes de retraite (RREGOP, RRPE, etc.). L'opération aura lieu les 16, 17 et 18 février 2016, durant les heures régulières de travail.

Toutefois, en raison de la grève, de nombreuses manières de travailler ont dû être repensées pour ces trois journées. Notamment, les préposés aux renseignements répondront à la clientèle en consultant une version « en lecture seule » du système RISE. Aucune modification ne sera possible.



De plus, un système de boîtes courriel a été mis en place afin d'acheminer les demandes nécessitant un traitement (calcul, estimation) dans RISE. Les équipes dédiées aux tâches comme le calcul de la rente ou toute autre qui demande un traitement ou une estimation seront sans travail. Afin d'établir un mode opérationnel centré autour de la clientèle, Retraite Québec a donc dû faire preuve d'inventivité.

Et vous, quels sont les impacts de la grève dans votre milieu de travail? Faites-nous-en part en remplissant [ce questionnaire](#). En signe de solidarité, le SPGQ invite aussi le personnel professionnel de la fonction publique à mettre bien en vue [cette affiche](#) dans son milieu de travail.

Pour obtenir des informations concernant le recours à la grève, les actions à prendre lors d'une grève d'un autre syndicat ainsi que des précisions sur le mandat de grève en vigueur pour l'unité fonction publique, consultez le document [Questions sur la grève](#) ou écrivez-nous à greve@spgq.qc.ca.

Coalition pour la conciliation famille-travail-études

Plateforme politique présentant ses valeurs et ses orientations

Le 14 février, la Coalition pour la [conciliation famille-travail-études](#) a lancé [sa plateforme politique](#). La Coalition demande au gouvernement du Québec la mise en place d'une loi-cadre forçant les milieux de travail et d'études à adopter, après consultation des premières personnes concernées, des mesures pour faciliter la conciliation entre les différentes sphères de leur vie.

Lire le [communiqué](#) diffusé à cet effet par la Coalition dont fait partie le SPGQ.

8 mars 2016

Le SPGQ appuie la Journée internationale des femmes

Cette année encore, le Collectif 8 mars – composé de la Fédération des femmes du Québec (FFQ) et des instances en condition féminine de tous les syndicats, dont le SPGQ – propose un thème **Appel à toutes pour se faire entendre!** pour inspirer les actions qui se dérouleront partout au Québec dans le cadre de la Journée internationale des femmes. Le Collectif 8 mars saisira l'occasion de la [Journée internationale des femmes](#) pour rencontrer le gouvernement. La FFQ participera à cette rencontre et sa présidente agira à titre de porte-parole pour le Collectif.

Le thème proposé cette année évoque les récentes mobilisations, dont les actions et les manifestations populaires, communautaires et syndicales contre les mesures d'austérité, les actions de la Marche mondiale des femmes qui ont mobilisé des milliers de femmes au Québec et dans le monde (**50 pays et territoires participent à ces actions**), les mobilisations contre les violences envers les femmes, comme [#AgressionNonDénoncée](#) ou les actions du mouvement féministe en solidarité avec les femmes autochtones pour réclamer une commission d'enquête sur les femmes autochtones disparues et assassinées, sans oublier les travailleuses et travailleurs du secteur public (**75% sont des femmes**) mobilisés pour défendre les services publics et des conditions de travail et de vie décentes.



Égalité entre les femmes et les hommes

L'Intersyndicale des femmes dépose un mémoire

L'Intersyndicale des femmes (dont fait partie le SPGQ) a déposé en janvier un mémoire dans le cadre des consultations menées par le Secrétariat à la condition féminine, et ce, en vue d'actualiser la politique [Pour que l'égalité de droit devienne une égalité de fait](#) et d'élaborer un nouveau plan d'action gouvernemental.

Ce mémoire, de même que les recommandations qui en découlent, présente le fruit d'une réflexion collective qui souhaite apporter une contribution positive à la nouvelle politique gouvernementale pour l'égalité entre les femmes et les hommes.

Pour consulter [le mémoire de l'Intersyndicale des femmes](#).

Négociation de la fonction publique au SPGQ

Dépôt patronal insuffisant et poursuite de la grève

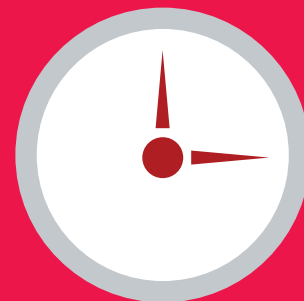
« Si le gouvernement fait le choix de consentir des augmentations salariales de 87 % en 10 ans aux médecins ou de dilapider des fortunes en sous-traitance abusive, c'est parfaitement condamnable et cela mérite d'être dénoncé. Cependant, s'il persiste à ignorer l'importance de ses experts qui, notamment, veillent à la qualité de l'eau, de l'air, de la terre, des aliments, des travaux publics, des finances publiques, de la sécurité et des routes, il va se buter à un groupe déterminé qui ne fléchira pas », a dénoncé Richard Perron, président du SPGQ, dans un [communiqué diffusé le 9 février](#) et dans une [entrevue accordée à l'animateur Martin Pelletier du 107,7 FM Estrie](#).

Négociation Agence du revenu du Québec

Sondage pour l'utilisation de moyens de pression

Lors d'une assemblée tenue le 13 novembre dernier, une centaine de déléguées et délégués de l'Agence du revenu du Québec (ARQ) s'est prononcée en faveur d'une tournée de vote auprès des membres. Cette tournée porterait sur des moyens de pression à être utilisés au moment jugé opportun et permettant d'améliorer le rapport de force à la table de négociation.

Les membres de l'ARQ sont donc invités à **remplir un sondage d'ici le 22 février** afin de recueillir leur opinion quant à l'utilisation de ces moyens de pression. Seuls les membres de l'ARQ abonnés aux publications du SPGQ avant le 4 février sont autorisés à remplir ce sondage.



Nouvelles en bref

- [Négos dans le secteur public : l'entente est en péril](#)
La Presse, 16 février 2016
- [Lanceurs d'alerte : Hamad disposé à élargir le projet de loi 87 au secteur privé et aux municipalités](#)
Le Devoir, 16 février 2016
- [Le portail « Mon projet Québec » pris d'assaut par des pirates](#)
La Presse, 15 février 2016
- [Garderies : La CSQ demande à Québec de revenir à la tarification unique](#)
Le Devoir, 13 février 2016
- [Politique énergétique : Philippe Couillard promet un changement de cap majeur](#)
Le Devoir, 12 février 2016
- [Anticosti : les fonctionnaires « feront ce qu'on leur dira », dit Couillard](#)
Radio-Canada, 9 février 2016

Saviez-vous que...

Selon la publication [Regard statistique sur la couverture syndicale au Québec, ailleurs au Canada et dans les pays de l'OCDE](#), publiée par l'Institut de la statistique du Québec en novembre 2014 :

« En 2013, on dénombre 1 381 400 travailleurs salariés québécois couverts par une convention collective et de ce nombre, 1 268 800 ou 92 % sont membres d'un syndicat. Le taux de couverture syndicale (ou présence syndicale), qui exprime la proportion de salariés couverts par une convention collective, se chiffre à 39,5 %.

Sur la période étudiée, soit de 1997 à 2013, il baisse d'environ 2 points de pourcentage. En 2013, les femmes (39,4 %) affichent un taux similaire à celui des hommes (39,7 %); ces derniers montrent toutefois une réduction de leur taux de couverture de 4 points par rapport à 1997. »

Calendrier des prochaines instances

Conseil syndical 17 et 18 mars 2016 Hyatt Regency 1255, rue Jeanne-Mance, MONTRÉAL	Conseil syndical 9 et 10 juin 2016 Hôtel Pur 395, rue de la Couronne, QUÉBEC
Conseil syndical 28 et 29 avril 2016 Centre des congrès de Sept-Îles 513, avenue Brochu, SEPT-ÎLES	ADS 11 juin 2016 Hôtel Pur 395, rue de la Couronne, QUÉBEC